SUJET D'ETUDE :
ACTEURS ET ENJEUX DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES FRANÇAIS

Un quartier, une ville,
quels aménagements possibles pour le futur ?

ZAC La Vallée, Amiens

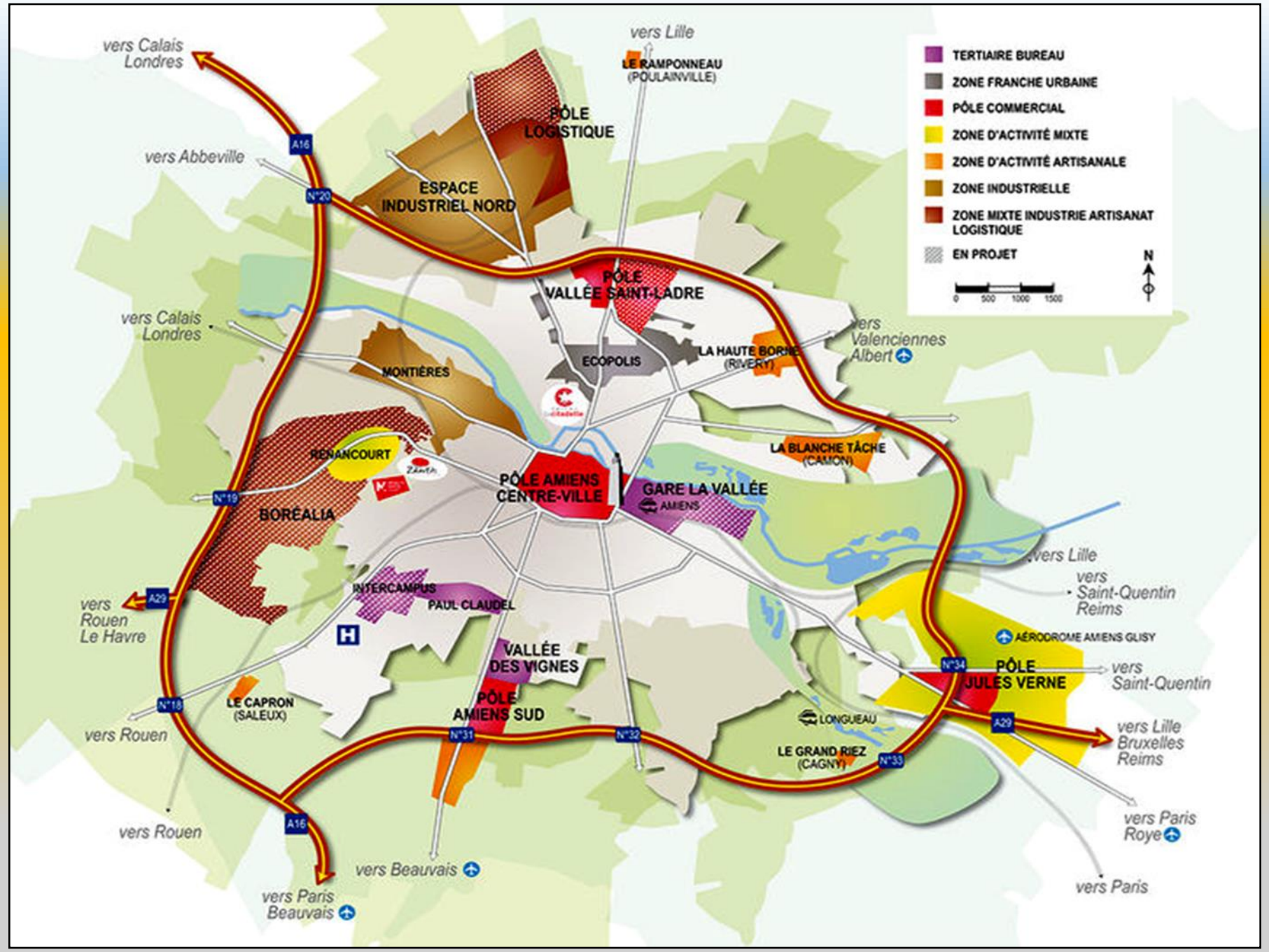
TERTIAIRE BUREAU
ZONE FRANCHE URBAINE
PÔLE COMMERCIAL
ZONE D'ACTIVITÉ MIXTE
ZONE D'ACTIVITÉ ARTISANALE
ZONE INDUSTRIELLE
ZONE MIXTE INDUSTRIE ARTISANAT LOGISTIQUE
EN PROJET
N
0 500 1000 1500
vers Calais Londres
vers Lille
LE RAMPONNEAU (POULAINVILLE)
PÔLE LOGISTIQUE
vers Abbeville
A16
N°20
ESPACE INDUSTRIEL NORD
PÔLE VALLÉE SAINT-LADRE
vers Calais Londres
vers Valenciennes Albert
LA HAUTE BORNE (RIVERY)
ECOPOLIS
MONTIÈRES
LA BLANCHE TÂCHE (CAMON)
RENANCOURT
PÔLE AMIENS CENTRE-VILLE
GARE LA VALLÉE
AMIENS
N°19
BORÉALIA
vers Lille
vers Saint-Quentin Reims
INTERCAMPUS
PAUL CLAUDEL
A29
vers Rouen Le Havre
AÉRODROME AMIENS GLISY
VALLÉE DES VIGNES
N°34
PÔLE JULES VERNE
vers Saint-Quentin
N°18
LE CAPRON (SALEUX)
PÔLE AMIENS SUD
LONGUEAU
A29
vers Rouen
N°31
N°32
LE GRAND RIEZ (CAGNY)
N°33
vers Lille Bruxelles Reims
vers Paris Roye
vers Rouen
A16
vers Beauvais
vers Paris
vers Paris Beauvais

AMIENS - Centre-ville

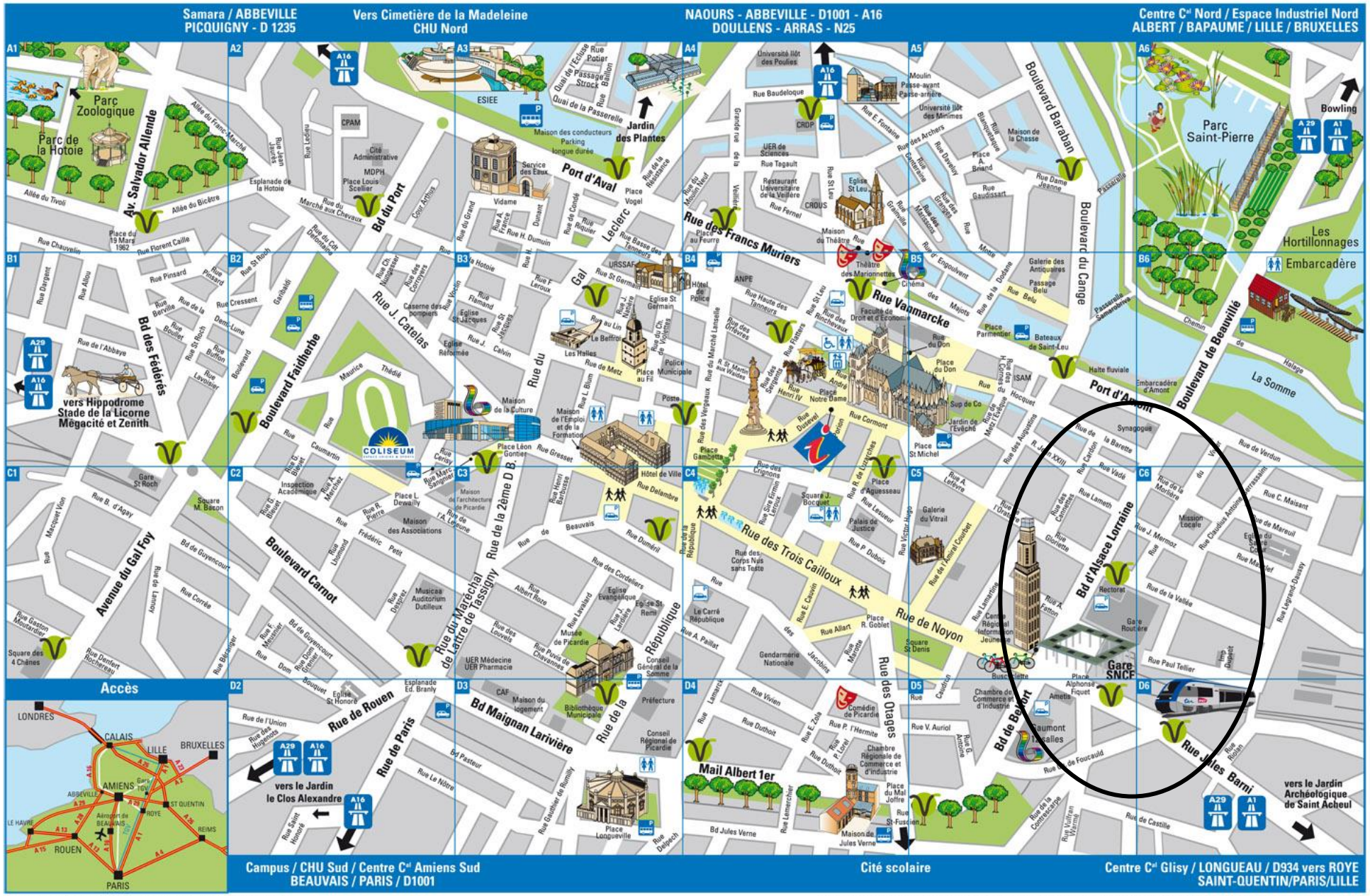

Janvier 2008 - Création Grand Nord groupe oz'iris - reproduction interdite -

Ce plan vous est offert par l'Office de Tourisme d'Amiens Métropole www.amiens.com/ tourisme

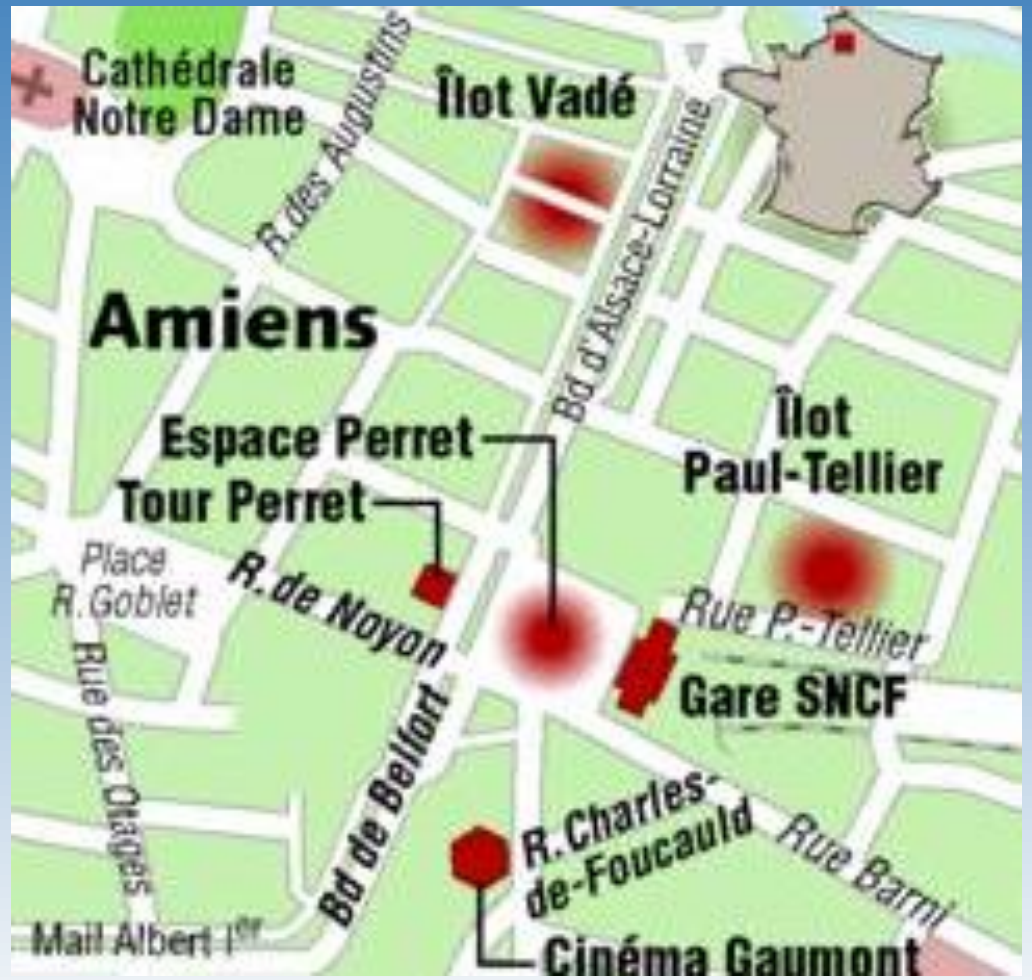

Espace Perret

Ilot Paul Tellier

Ilot Paul Tellier

Ilot Boulogne

Construction de 85 logements dont 78 en collectif et 7 maisons, et d'un hôtel de 86 chambres

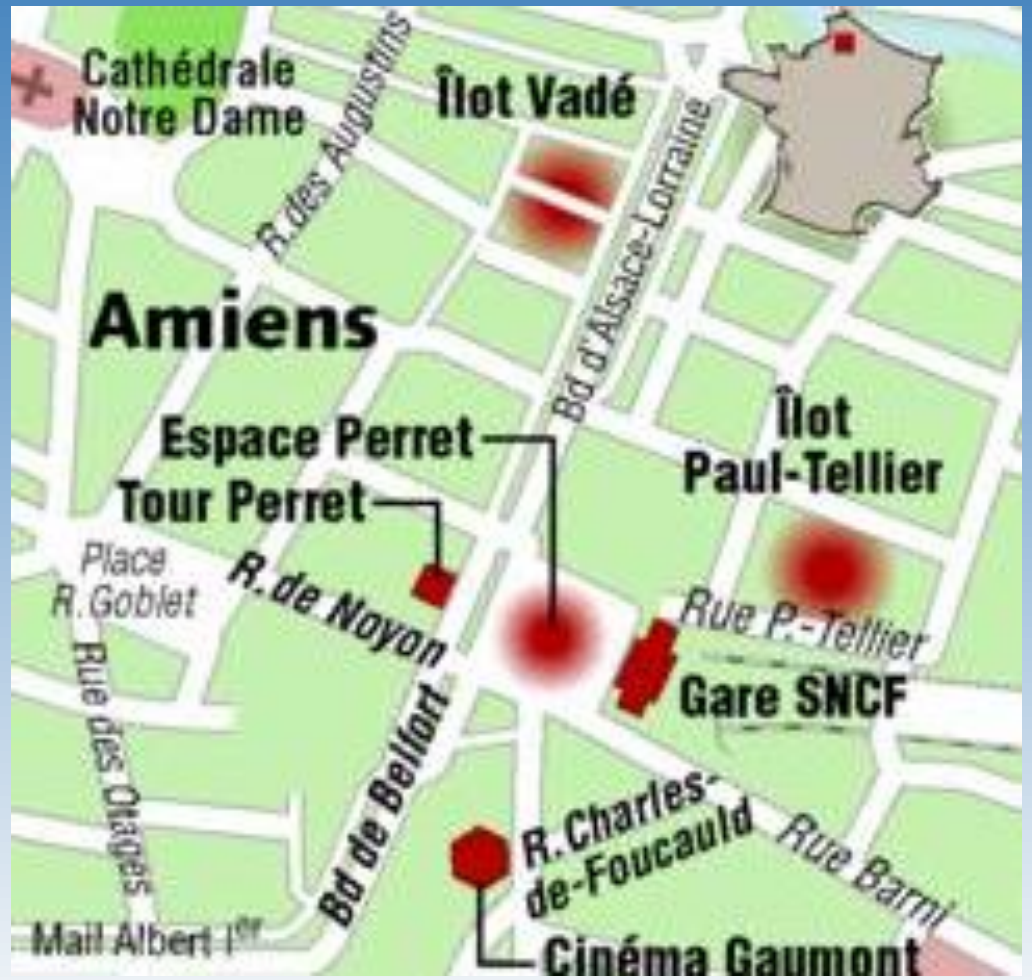

Espace Perret

Parcs du quartier «Gare-la-Vallée»

Amiens (80)

Ilot Vadé

GARE ROUTIÈRE
TRANS'80
NAVETTE TGV
HAUTE PICARDIE

2050

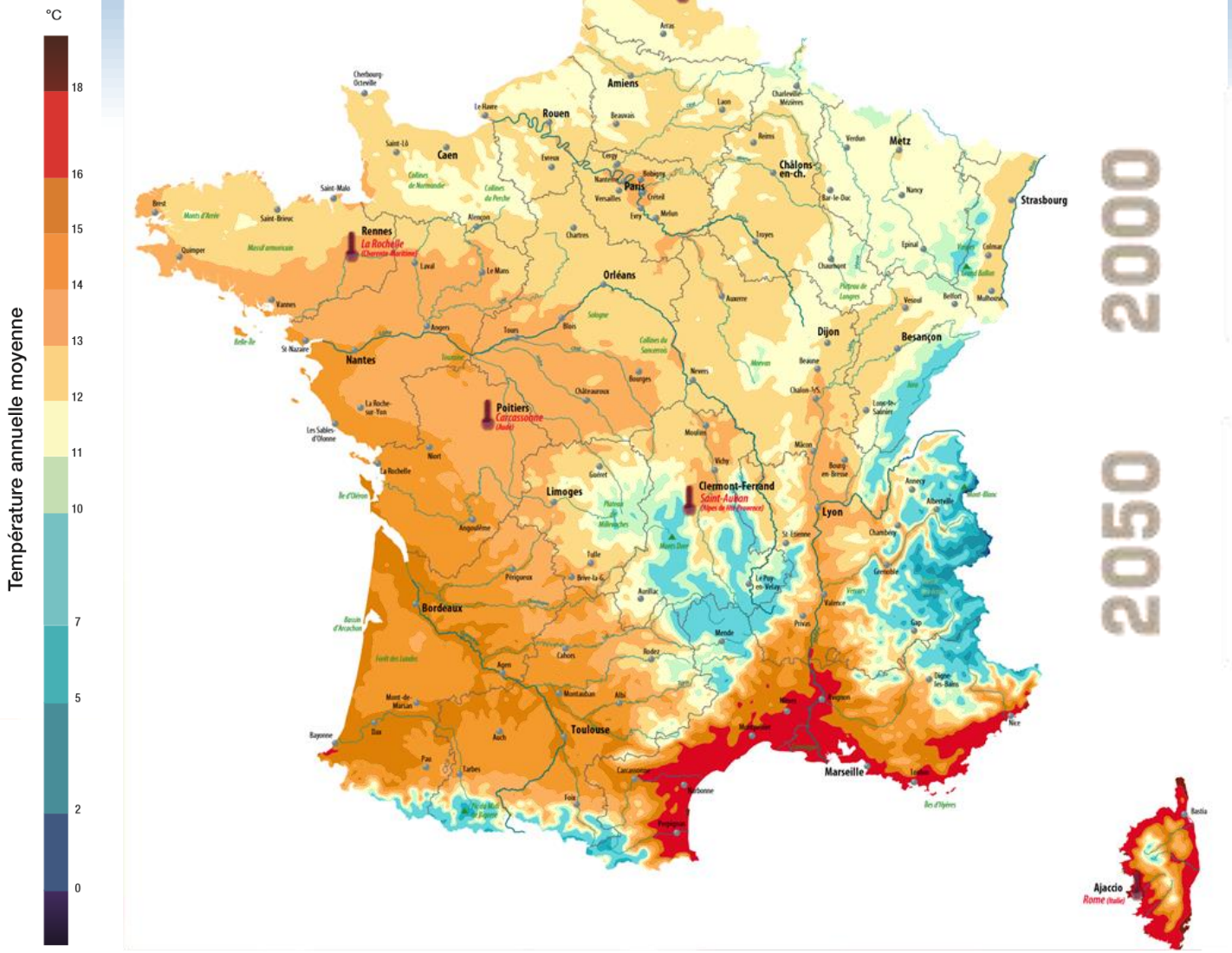

2000

2050

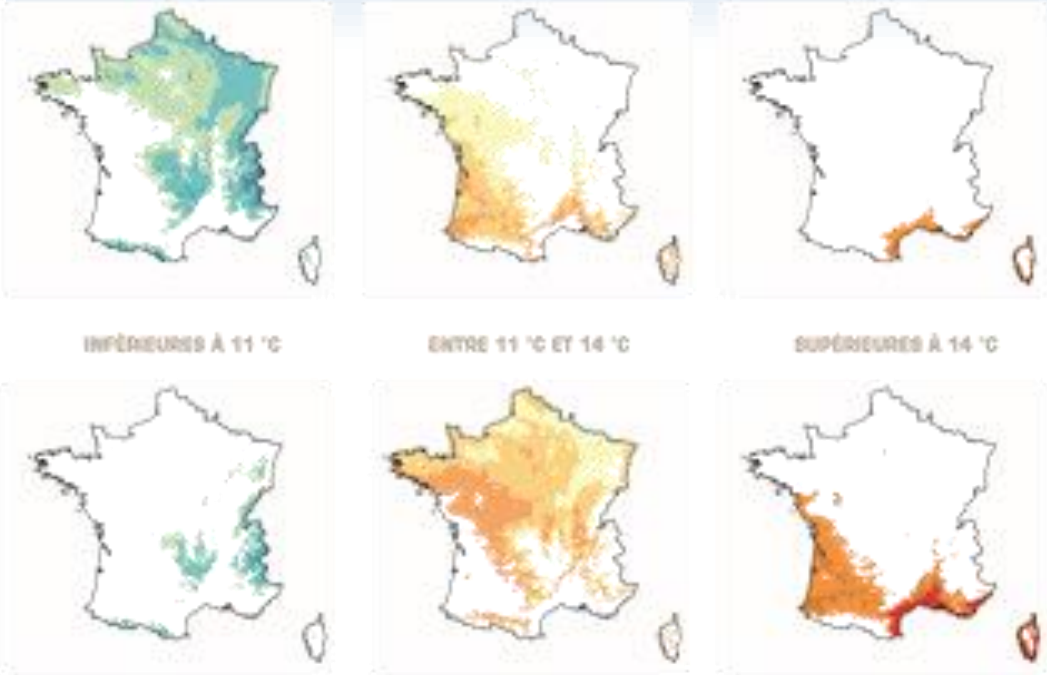

LA PRODUCTION AGRICOLE LES PRATIQUES TOURISTIQUES LES ESPACES URBAINS

Le changement climatique est aujourd'hui un phénomène avéré. Qu'on en attribue la cause à l'intensification des activités humaines émettrices de gaz à effet de serre ou à des processus naturels, il influence de nombreux paramètres climatologiques : température, précipitations, régimes éoliens, aléas extrêmes. Les effets qui en résultent sur les territoires sont mieux connus : fonte des glaciers, diminution de l'enneigement, sécheresse, inondation, feux de forêts, montée du niveau des eaux mais aussi nouvelles possibilités de culture, etc. Malgré les efforts « d'atténuation » qui visent à réduire l'impact des activités humaines sur le climat, celui-ci évoluera inexorablement et il faut s'y préparer par des mesures, dites d'adaptation, qui apprécient la vulnérabilité des territoires face au changement climatique et anticipent ses impacts pour en prévenir les effets sur les populations et leurs activités. Les éléments ci-après figurent un scénario possible.

En 2050, le paysage agricole français, élevage hors sol mis à part, ne devrait guère changer lorsque la production de blé connaît un maintien voire une accroissement de ses rendements, plus grande adaptabilité de sa culture sur le territoire français, le maïs est nettement moins favorisé et sa production, encline à diminuer. Les zones favorables à la viticulture se sont accrues au nord du pays et la distribution des vignobles a quelque peu modifiée. Les stations de basse et moyenne montagne, en deçà de 1 800m sont déjà particulièrement concernées. A titre d'exemple, les Pyrénées centrales et orientales voient leur période d'enneigement réduite. La diversification économique consistant dès lors un enjeu fondamental pour ces territoires, y compris au travers de la mise en place de nouvelles offres touristiques favorisées par des conditions climatiques estivales rendues, elles, plus propices.

Parmi les voies d'adaptation, figure le renouvellement des formes de bâti et des normes de construction. L'amélioration du bilan thermique des bâtiments, en perfectionnant l'isolation, en utilisant des matériaux plus performants ou en végétalisant des toitures et des façades y participe. D'autres orientations envisagées sont moins consensuelles : ainsi le choix de densifier, ou de dédensifier la ville, divise encore car les avantages et inconvénients de chacun et les indicateurs utilisés, peut apparaître positif ou négatif. Enfin, les risques sanitaires et leur gestion, accentués par le vieillissement de la population et la multiplication nouvelle de parasites, constituent une troisième illustration majeure des enjeux liés à la hausse des températures en milieu urbain.

Les villes ne sont pas moins vulnérables aux effets du changement climatique. Elles sont en effet, la hausse des températures moyennes saisonnières a un impact non négligeable sur les conditions thermiques hivernales, des périodes de chaleur plus longues, des pics de températures plus élevés renforcent encore le stress hydrique. Si la gestion de l'eau a été au centre de nos attentions environnementales, elle constitue, sur la base de ces hypothèses, un enjeu fondamental en 2050, pour l'agriculture urbaine, mais aussi pour les espaces verts et les activités de loisirs, en plus des gelées moins fréquentes

Si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la France métropolitaine comptera 73,6 millions d'habitants au 1er janvier 2060, soit 11,8 millions de plus qu'en 2007. Le nombre de personnes de plus de 60 ans augmentera, à lui seul, de plus de 10 millions. En 2060, une personne sur trois aura ainsi plus de 60 ans.

Jusqu'en 2035, la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus progressera fortement, quelles que soient les hypothèses retenues sur l'évolution de la fécondité, des migrations ou de la mortalité. Cette forte augmentation est transitoire et correspond au passage à ces âges des générations du baby-boom. Après 2035, la part des 60 ans ou plus devrait continuer à croître, mais à un rythme plus sensible aux différentes hypothèses sur les évolutions démographiques.

Les évolutions de la fécondité, de la mortalité et des migrations à long terme sont incertaines. Pour chacune de ces composantes, deux variantes ont été retenues par rapport à l'hypothèse centrale pour estimer l'effet d'un changement d'hypothèse sur les résultats projetés. Ce sont les hypothèses sur la fécondité qui ont le plus d'impact sur l'évolution de la population de la France métropolitaine d'ici 2060 (graphique 2). Entre la variante haute de fécondité (2,1 enfants par femme, au lieu de 1,95 dans le scénario central) et la variante basse (1,8 enfant par femme), l'écart de population est de 7,7 millions d'habitants en 2060. Dans le scénario de fécondité haute, la population continue de croître à un rythme très élevé sur toute la période. En 2060, il y a encore 150 000 naissances de plus que de décès. Dans le scénario de fécondité basse, les naissances sont moins nombreuses que les décès à partir de 2040 et la population se stabilise autour de 70 millions d'habitants.

Les variantes sur le solde migratoire offrent aussi un éventail très large car l'évolution future de cette composante est particulièrement incertaine. La variante haute (solde migratoire de 150 000 personnes en plus par an) est ainsi trois fois supérieure à la variante basse (+ 50 000). En 2060, il y a 7,1 millions d'habitants de plus dans la projection avec la variante haute du solde migratoire que dans celle avec la variante basse.

Les variantes sur les hypothèses de mortalité aboutissent également à plusieurs évolutions possibles : la variante haute d'espérance de vie suppose une espérance de vie à la naissance en 2060 de cinq années supérieure à la variante basse, ce qui se traduit par 3,6 millions d'habitants supplémentaires en 2060.

Cependant, quelle que soit la variante retenue, la proportion de personnes de 60 ans ou plus dans la population sera toujours en forte hausse et supérieure à 30 % dès 2035.

Source : Insee 2009

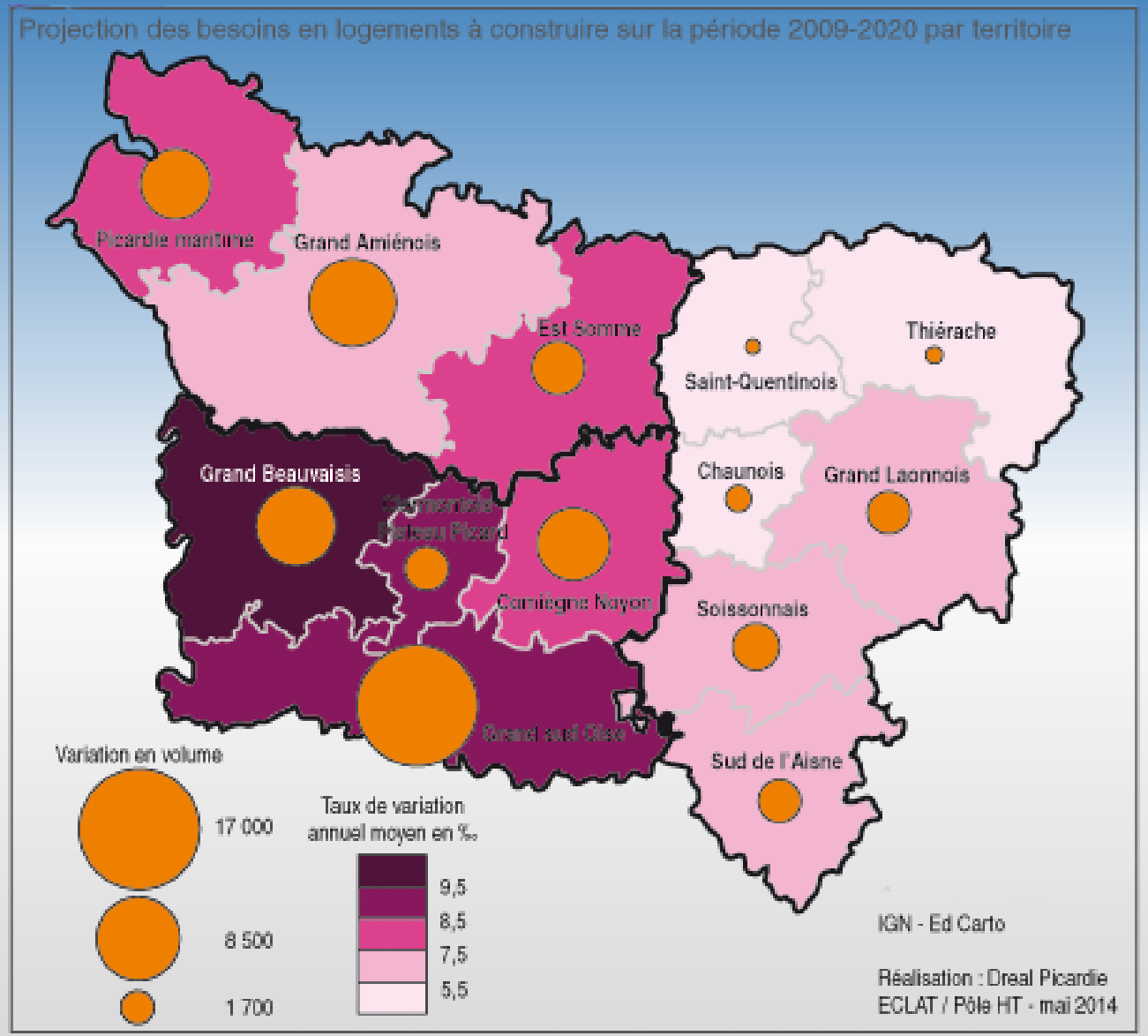

http://future.arte.tv/fr/les-villes-du-futur

Choix énergétique	Moyens de déplacement	Type d'habitat	Sociabilité	Services	Comment agir pour faire changer les choses ?	Télécommunications	Environnement
Eolien Pétrole Solaire Agro-carburants Centrale à méthane Combustion du bois Géothermie Gaz naturel liquéfié	Autobus Déplacements doux (pieds, vélo, patinettes, skate boards) Voitures à essence Voitures électriques Voitures solaires Train Tramway Transports par animaux Aménagements pour personnes à mobilité réduite	Collectif Pavillonnaire Habitats aux normes HQE (toits/murs végétaux) Maisons à ossature bois	Café Salle de sports Salle de réunion Place publique Cinéma Salle d'exposition	Café/tabac Boulangerie Pharmacie Coiffeur Fleuriste Marchand de fruits/légumes bio Boucherie-charcuterie Superette Hypermarché Courses par driving Courses livrées après commandes sur bornes interactives Ferme verticale	Conseiller municipal Maire Membre d'une association de quartier	téléphone mobile, fibre optique, ordinateur, matériel et logiciels en réseaux, systèmes satellites divers services et applications associés : vidéoconférence, télémédecine, télétravail, télésurveillance, l'information en temps réel	Espaces verts Fontaine(s), jets d'eau Nombreux éclairages publics Places de parking Voies sécurisées Pistes cyclables Vidéo-surveillance Tri sélectif des déchets Jardins collectifs